



SAINT-JEANNET
Porte des Baous

COMMUNE DE SAINT-JEANNET

06640 – Département des Alpes-Maritimes

COMITE CONSULTATIF ENFANCE JEUNESSE

COMPTE RENDU DE LA SEANCE DU 12 FEVRIER 2018 A 18H00

Désignation du secrétaire de séance :

Monsieur le Maire propose la désignation de Madame Isabelle LOVREGLIO.

Etaient présents :

- M. Jean-Michel SEMPÈRE, Maire de Saint-Jeannet
- Mme Christiane MOCERI, 1^{ère} Adjointe
- Mme Muriel CHRISTOPHE, Adjointe au Maire
- Mme Sandy PANI, DGS
- Mme Audrey GAUDINIÈRE, DST
- Monsieur Jean-Marie THOREL, Conseiller Municipal
- M. GELMAN, Conseiller Pédagogique
- Mme VOYARD, Représentante Direction école élémentaire les Prés
- Mme Isabelle LOVREGLIO, Directrice école maternelle les Prés
- Mme Catherine ZUGARINI, Directrice école élémentaire de la Ferrage
- Mme Catherine GROHAN, Directrice école maternelle de la Ferrage
- Mme Marylise PILLONE, Présidente APE
- Mme Christelle TORTO Représentante APE
- Mme Florence PIETRAVALLE, Représentante APE.

Etaient absents excusés :

- Mme Marie-Pierre DEMESSINE, Conseillère municipale
- Mme Isabelle RIVIERE, Coordinatrice enfance jeunesse
- Mme Pascale FAMELART, Inspectrice de l'éducation Nationale
- M. Philippe BARBET, Inspecteur Principal de la Jeunesse et des Sports
- Mme Stéphanie LEFEVRE, Représentante CAF.

Approbation du procès-verbal de la séance du 18 décembre 2017

- Approbation du PV de la séance du 18 décembre 2017 à l'unanimité

Présentation de l'ordre du jour et tour de table

Ordre du jour :

Comité Caisse des Ecoles

La commune souhaite toujours supprimer la caisse des écoles.

Ainsi l'ensemble des dépenses et recettes relatives au fonctionnement des écoles seront encore inscrites sur le budget communal comme cela a été fait pour le budget 2017.

L'année 2018 représentant la 3^{ème} année de ce processus.

Politique Enfance jeunesse

Dans la continuité de son action depuis le début de ce mandat, la commune souhaite maintenir sa politique éducation jeunesse comme un axe principal, cette dernière se déclinera en 2018 selon les axes suivants :

➤ Retour à la semaine de quatre jours :

Suite aux différents sondages effectués au cours de l'année 2018, Monsieur le Maire et son équipe municipale ont décidé de demander le retour à la semaine de quatre jours à compter de la rentrée 2018/2019.

Sondage sous forme d'un questionnaire Doodle auprès des parents d'élèves du 29/9 au 20/10 : sur 295 familles il y a eu 212 participants, 180 oui au retour à la semaine de 4 jours, 32 non, 83 sans réponse. Les familles ayant voté plusieurs fois ont été identifiées. Le oui est majoritaire. Ce sondage rejoint celui qui avait été fait par l'APE.

Un second sondage concernant le centre de loisir du mercredi a été envoyé par mail aux familles (9 au 20 janvier) : à la demande concernant leur intention de faire appel au centre de loisir, 92 familles ont répondu, 45 ont répondu oui, 6 sont réservées, 41 répondent non, 203 familles n'ont pas répondu. On retrouve le même taux de fréquentation qu'actuellement. Le grand nombre de familles n'ayant pas répondu représente les familles qui ne sont pas concernées.

Le mercredi sera donc de nouveau consacré au centre ACM à la journée.

➤ Processus pour le retour à la semaine de 4 jours :

Suite au comité consultatif, la commune de Saint-Jeannet en séance du conseil municipal devra approuver le retour à la semaine de 4 jours et autoriser Monsieur le Maire à en faire la demande écrite à Monsieur l'Inspecteur d'Académie en précisant l'organisation sollicitée.

En même temps, la municipalité saisit les conseils d'écoles, ces derniers se réunissent et votent en faveur ou non de la proposition de la municipalité, les directeurs transmettent les procès-verbaux au Maire et à l'Inspecteur de l'Education Nationale qui les transmettra à Monsieur l'Inspecteur d'Académie.

Monsieur l'Inspecteur d'Académie arrête les horaires des écoles concernées. Il faut programmer ce conseil d'école pour la semaine du 12 mars.

➤ Demande d'ouverture d'une classe à l'élémentaire Les Prés pour la rentrée 2018/2019 :

Par ailleurs, compte tenu des effectifs actuels et des perspectives 2018/2019 notamment le glissement de 32 GS et départ de 24 CM2 au collège, la commune a demandé par courrier en date du 5 février 2018 l'ouverture d'une 7^{ème} classe au sein de l'élémentaire les Prés. Pour cette ouverture il y a besoin de locaux, la mairie précise la possibilité d'installer un bâtiment en préfabriqué de type Algeco pour la rentrée.

La directrice de l'élémentaire La Ferrage fait noter que les effectifs des écoles du village doivent eux aussi être maintenus.

La Mairie précise que les inscriptions dans les deux maternelles débiteront après les vacances.

➤ **Budget 2018 :**

Mme Pani rappelle que le débat d'orientation budgétaire pour 2018 s'inscrit dans un contexte national et territorial difficile compte tenu de la baisse des dotations budgétaires, la suppression progressive de la taxe d'habitation et des contraintes pesant sur les collectivités toujours plus fortes.

Les enveloppes budgétaires allouées aux écoles sont maintenues :

- Budget de fonctionnement de 40 euros par enfant,
- 1 sortie à 8 euros ou une prestation de service du même montant. Merci aux enseignantes de préciser leurs souhaits pour 2018 les articles budgétaires n'étant pas les mêmes (6042/611), sauf pour l'élémentaire Ferrage qui a opté pour un séjour en classe verte,
- Opérations cinéma de Noël (avec transport en bus),
- Opération « chocolats de Noël »,
- Transport en bus pour 2 sorties.

➤ **Des nouveautés :**

- Vie citoyenne : mise en place d'un conseil municipal des jeunes pour faire suite aux conseils des enfants qui existent dans les écoles élémentaires. L'importance des préoccupations, la recherche de sens, la formation du futur citoyen engagent à ce type de projet dont les domaines d'action seront : le civisme, le patriotisme, le développement durable... Les élèves deviendront les « passeurs » des bonnes pratiques. Les classes concernées seront celles du cycle 3 de l'école, le collège n'est pas concerné car il mène des actions similaires avec le Conseil Départemental.
Rappel par Monsieur Gelman Conseiller pédagogique que les conseils d'enfants dans les écoles sont à l'initiative des équipes pédagogiques et font partie du projet d'école. La mise en place d'un conseil municipal des enfants relève de la commune et nécessite des temps de concertation avec les équipes.
- La commune souhaite accompagner le passage de la maternelle à l'école primaire. Les futurs élèves en classes de CP se verront ainsi remettre à chacun un exemplaire du dictionnaire de la langue française.
La commune récompensera également les enfants des classes de CM2 qui entreront au collège à la rentrée 2018/2019 en leur offrant une calculatrice.
L'APE signale qu'elle menait les années précédentes cette même action. Une réflexion pour harmoniser est à mener ; la proposition d'un achat d'un dictionnaire d'anglais est évoquée.

➤ **Investissements, bâtiments, travaux :**

La commune envisage notamment :

- De renouveler le mobilier d'une classe d'élémentaire au sein de l'école des Prés,
- De mettre en place un TBI pour la classe de Mme PRE au sein de l'école primaire Ferrage,
- D'investir dans du petit matériel sportif,
- De refaire les tracés de la cour de l'école élémentaire ferrage,
- De poursuivre la mise en accessibilité des bâtiments,
- D'agrandir l'école et le restaurant scolaire des Prés.

Amélioration du service de cantine scolaire :

Face à l'augmentation des effectifs, la commune lance actuellement une étude pour prévoir l'agrandissement du restaurant scolaire des Prés.

Pour la rentrée la réduction de l'effectif des maternelles devrait permettre de meilleures conditions pour l'élémentaire.

Concernant les travaux en cours :

Monsieur le Maire rappelle que la mise en accessibilité est une obligation et qu'il y a des contraintes. Il est inacceptable qu'on remette en cause des mesures qui sont pour tous.

Les directrices reçoivent toutes les deux semaines, le lundi, un planning pour les 15 jours qui suivent.

La construction des deux ascenseurs entraîne du bruit et de la poussière, la Mairie en est consciente. L'IEN est venu sur site et le Conseiller pédagogique est venu à plusieurs reprises.

Les travaux les plus importants sont déplacés sur la journée du samedi et sur la fin de journée après 16h15. La fin des travaux est prévue pour le retour des vacances d'hiver.

Des travaux des espaces verts sont prévus pendant les vacances pour poursuivre les travaux de sécurisation.

Les travaux à l'école de la Ferrage débuteront pendant les vacances de février. Il est prévu à l'élémentaire : un ascenseur, et des sanitaires ; pour la maternelle la construction d'une rampe à l'entrée, des sanitaires.

L'APE réitère sa demande d'information des familles directement par la Mairie par mail car l'APE ne touche pas toutes les familles.

La commune s'engage à faire un compte rendu des réunions de chantier et à le diffuser à l'ensemble des familles.

La sécurité des élèves est de la responsabilité des directrices qui prennent des mesures si nécessaire et préviennent l'IEN et la Mairie.

Les incidents de portail ouvert constaté par l'APE ont fait l'état d'une enquête vidéo, Monsieur le Maire précise aussi que les entreprises ont été sommées de faire plus attention et de sécuriser le chantier.

Les brise-vues installés sont remis par les services techniques lorsque le vent les déplace. Monsieur le Maire note qu'il a été constaté que des parents les retirent et prévient qu'il pourra les poursuivre pour dégradation de biens publics.

➤ Activités sportives :

Sur invitation de la commune de la Gaude, les élémentaires des classes de CE1 au CM2 pourront participer aux olympiades prévues le 18 juin 2018 au stade du Mont gros. En effet, la commune a décidé de financer le transport scolaire pour l'ensemble de ces élèves.

L'intervention de Monsieur Loïc SANTI proposée par la Mairie sur le temps scolaire au sein de l'école élémentaire de la Ferrage dans le cadre de son projet « sport attitude kids » en partenariat avec la Direction de l'école, ne pourra se faire qu'après agrément de l'intervenant par le Conseiller pédagogique qui rappelle l'importance des conditions de diplômes.

Monsieur Dylan MARTINEZ quant à lui réitérera sa journée « sportiv toi » au cours de laquelle les enfants des 2 écoles primaires pourront pratiquer diverses activités sportives en famille le samedi 2 juin 2018.

➤ **Développement durable :**

Le projet de potager demandé par l'école de la Ferrage sera également mis en place avec la collaboration de notre conseillère municipale Mme DELORAINE qui souhaite par ailleurs développer en partenariat avec les directions d'école un projet de composteur collectif.

Cette dernière prendra contact avec les différentes écoles le moment venu.

➤ **Prévention routière :**

La Police Municipale poursuivra ses actions de formation au sein des écoles.

➤ **Sécurisation des abords des établissements scolaires :**

La commune rappelle qu'elle est totalement consciente des contraintes parfois rencontrées par la Police municipale pour assurer chaque entrée et sortie d'école. En effet, il n'était pas rare que cette dernière soit appelée pour intervenir en urgence sur une infraction ou diverses situations ce qui l'empêchait ainsi d'assurer ses missions de sécurisation aux abords des écoles.

C'est pourquoi la commune a décidé de renouveler la présence des PAPY trafics.

➤ **Horaires des écoles pour 2018-2019**

Les horaires de la semaine de quatre jours ne sont pas encore définis la Mairie demande aux directrices si elles ont des indications : les équipes des Près préféreraient maintenir les horaires actuels de la matinée 8h30/11h45 et d'avoir un après-midi plus court de 13h45 à 16h30. L'école de la Ferrage refuse d'émettre une proposition et demande de se référer aux prescriptions académiques.

➤ **Interventions associations**

Mme PILLONE et les membres de l'APE souhaitent savoir si la commune envisage un retour des activités associatives après le temps scolaire comme cela était le cas avant. La commune s'engage à étudier la question.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19h30.

M. Jean-Michel SEMPERE,



Maire de Saint-Jeannet